

LA LETTRE S

#37 / Actualité du Siéml / Février 2018

SIÉML
Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire

ÉDITO

Le comité syndical, réuni le 6 février dernier, a pris trois décisions importantes.

Le budget pour 2018 tout d'abord : nous avons réussi à consolider nos ressources fiscales en 2017 mais nous faisons face à une incertitude nouvelle sur la pérennité des redevances de concession électrique et le niveau des subventions du Facé. Malgré cet aléa, nous avons voté un budget volontariste afin de garantir les investissements sur le réseau électrique et permettre de remplir nos engagements dans les domaines de la rénovation du parc d'éclairage public, la production d'énergie renouvelable et les travaux de rénovation thermique. Le budget supplémentaire qui sera proposé au mois de juin, une fois les incertitudes sur les ressources levées, permettra j'en suis certain d'enfoncer le clou et d'inclure les quelques projets que nous avons été contraints de laisser de côté, le temps d'y voir plus clair.

Deux autres décisions importantes ont été prises. Nous allons lancer un dialogue avec le concessionnaire Enedis afin de renouveler avant son terme, prévu à la fin de l'année 2022, le contrat de concession de distribution publique d'électricité ; nous bénéficierons ainsi des clauses modernisées du nouveau cahier des charges type qui vient d'être négocié entre la FNCCR, France urbaine, Enedis et EDF. Last but not least, un plan ambitieux a été voté afin de contribuer à la massification de la production d'énergie renouvelable d'ici la fin du mandat (cf. article ci-contre). Point d'orgue du plan stratégique, un recrutement sera prochainement opéré afin de doter le syndicat d'une force d'ingénierie dans le domaine des EnR, au bénéfice de tous ses adhérents.

Jean-Luc Davy
président du Siéml

PLAN STRATÉGIQUE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES UN ENGAGEMENT FORT DU SIÉML POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le 6 février, le comité syndical s'est prononcé favorablement pour la mise en œuvre d'un plan stratégique des énergies renouvelables en Maine-et-Loire. Cet engagement fort est l'aboutissement d'un travail réalisé depuis six mois et s'inscrit dans la continuité de l'état des lieux des filières EnR sur le département et de la consultation menée auprès des collectivités (cf. Lettre S#36).

Les orientations stratégiques s'articulent autour de quatre thématiques déclinées en actions à court et moyen termes :

- **améliorer la connaissance du territoire pour les acteurs locaux**, que ce soit en terme de potentiel de productions ou grâce à des outils mutualisés de suivi de projets ou d'aide à la décision tel qu'In Sun We Trust (cf. ci-contre) ; il s'agit également de favoriser une meilleure lisibilité des acteurs et de faciliter les projets citoyens ;

- **faciliter les conditions d'intégration des énergies renouvelables aux réseaux d'énergies** en intégrant ces nouveaux enjeux dans les compétences historiques du Siéml (potentiel d'injection, coûts de raccordement des EnR, modernisation des réseaux,...) ;

- **renforcer les capacités d'ingénierie au sein du Siéml au service des territoires**, pour appréhender le pilotage de projets EnR dans toute sa complexité (technique, juridique et financière) ; cet aspect est primordial pour un accompagnement optimal des collectivités ;

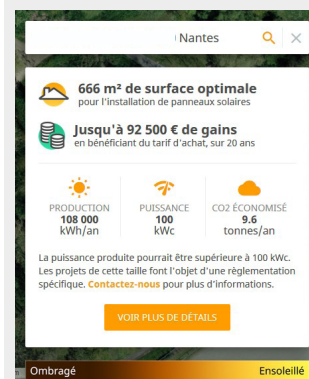
- **mobiliser les capacités de financement public des EnR** dans la perspective de créer une boucle vertueuse pour le territoire.

Le Siéml travaillera en lien étroit avec les collectivités, les acteurs locaux et sera à l'écoute des initiatives citoyennes. Cette synergie est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2050 par le schéma régional climat air énergie. Les travaux menés dans les mois à venir par un groupe de travail issu de la commission consultative paritaire et les échanges attendus lors des prochaines réunions territoriales (cf. page 2) permettront d'affiner le plan d'actions et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. > [En savoir plus sur www.sieml.fr](http://www.sieml.fr)

IN SUN WE TRUST DU NOUVEAU SOUS LE SOLEIL...

Déployée depuis peu sur Nantes Métropole, la plateforme In Sun We Trust permet aux porteurs de projets - collectivités, entreprises ou particuliers - d'être accompagnés dans leur projet photovoltaïque sur toiture. La simulation technico-économique du projet (potentiel solaire selon l'ombrage, l'orientation et l'inclinaison de la toiture et le retour sur investissement), la mise en relation avec des artisans qualifiés et reconnus et l'accompagnement à distance de l'équipe d'In Sun We Trust offrent de véritables outils d'aide à la décision aux porteurs de projets. Le Siéml propose aux collectivités de mutualiser le développement de cet outil, afin d'impulser une nouvelle dynamique à la filière solaire en Maine-et-Loire.

En savoir plus sur : nantes-metropole.insunwetrust.solar



Simulation de projet

MAR. 6 FÉV.	Comité syndical > Siéml
MAR. 13 FÉV.	Inauguration IRVE > Jallais, Andrezé et La Chapelle-du-Genêt
MER. 21 FÉV.	Pôle énergie régional. collège présidents > Siéml
JEU. 22 FÉV.	Inauguration IRVE > Mozé-sur-Louet

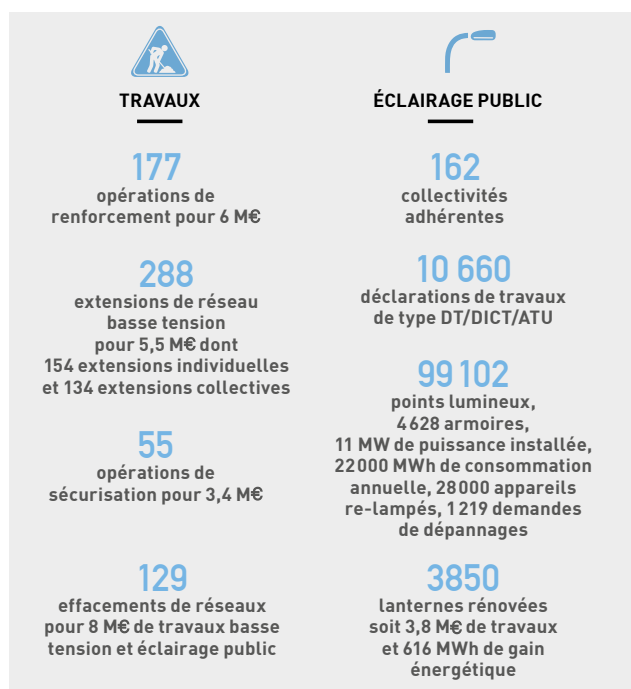
LANCEMENT DU CONTRAT ENR THERMIQUE LE SIÉML ET L'ADEME S'ENGAGENT POUR 3 ANS

Signé pour trois ans, le contrat EnR thermique vise à favoriser le développement de projets de chaleur renouvelable en Maine-et-Loire. Ce dispositif Ademe soutient l'installation de petits équipements destinés à produire de la chaleur issue du bois, de la géothermie et du solaire thermique. Si l'Ademe apporte son soutien financier, le Siéml de son côté s'engage à animer des projets, mobiliser dans la mesure du possible ses fonds propres et notamment ceux du FIPEE21, travailler en étroite collaboration avec les relais et les acteurs locaux, identifier, mobiliser et accompagner les maîtres d'ouvrage - collectivités, entreprises et agriculteurs - tout au long de leurs opérations. Le prochain Forum départemental programmé le 9 novembre 2018 et spécifiquement dédié à la chaleur renouvelable, sera l'occasion de rassembler tous les acteurs autour de cet enjeu.

PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ (PCRS) BIENTÔT LES PREMIÈRES CONVENTIONS

Le PCRS se met progressivement en place sur le département, les premières signatures du contrat de mise à disposition étant envisagées pour avril 2018. Outil indispensable au Siéml pour gérer, à moindre coût, l'éclairage public des communes qui lui ont délégué la compétence, le PCRS s'annonce très précieux également pour les communes et EPCI. Outre la gestion de la voirie, il leur permettra - grâce aux affleurants - de recalculer à moindre frais l'ensemble de leurs réseaux et notamment les réseaux d'eau. L'attribution des marchés de réalisation en début d'été 2018 concrétisera l'avancée du projet.

INFRASTRUCTURES : BILAN DE L'ANNÉE 2017 EN QUELQUES CHIFFRES



RÉUNIONS D'ANIMATION DES TERRITOIRES BIENTÔT LA SESSION PRINTANIÈRE

Les prochaines réunions territoriales verront leur **audience élargie aux DGS des communes et EPCI**. Le plan stratégique EnR et le renouvellement du contrat de concession électrique seront à l'ordre du jour de ces temps d'échanges dont vous pouvez d'ores et déjà retenir les dates ci-dessous.

- > **Mercredi 21 mars** / Vallées du Haut Anjou / Le Lion-d'Angers
- > **Judi 22 mars** / Anjou Bleu Communauté / lieu à confirmer
- > **Lundi 26 mars** / Baugeois Vallée / Baugé-en-Anjou
- > **Judi 29 mars** / Agglomération du Choletais / Cholet
- > **Mardi 3 avril** / Anjou Loir et Sarthe / Tiercé
- > **Mercredi 4 avril** / Loire Layon Aubance / Faye-d'Anjou
- > **Mardi 10 avril** / Saumur Val de Loire / Saumur
- > **Mercredi 11 avril** / Angers Loire Métropole / Siéml
- > **Judi 12 avril** / Mauges Communauté / Beaupréau-en-Mauges

DU CHANGEMENT AU SERVICE INFRASTRUCTURES NOUVEAUX MARCHÉS ET NOUVEAUX VISAGES

De nouveaux marchés publics sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2018 pour une durée d'un an renouvelable trois fois annuellement. Le **marché travaux de réseaux et d'équipements** a été attribué aux entreprises Sturno, SPIE City Networks, INEO/Santrac, ERS/Sorelum, Cegelec Angers Infra/CIEC, Bouygues Énergies et Services et Telelec/Elitel. Le **marché travaux de maintenance d'éclairage public** est désormais décomposé en 7 lots géographiques (au lieu de 6) attribués à SPIE City Networks pour Angers Loire Métropole, Loire Layon Aubance et Segréen, Cegelec/CIEC pour le Baugeois et Saumur Val de Loire et enfin Citelum pour l'Agglomération du Choletais et Mauges Communauté. Ces nouveaux marchés coïncident avec l'arrivée d'un nouveau chargé d'affaires Yann GREUEZ au service éclairage public **1** et avec la réorganisation du service des infrastructures **2**, effective au **1^{er} mars**, à la suite du départ à la retraite de Rémy JEMIN, remplacé par David RIGAUD en tant que responsable de secteur. Consulter ci-contre les zones d'intervention mises à jour (interlocuteurs et coordonnées).

